



Afin de pouvoir accueillir le spectacle « La Caravane de Pépin » dans votre école, voici les conditions requises :

- L'école doit avoir une cour car le spectacle se joue en extérieur. Il est possible d'accueillir le spectacle dans un autre endroit de la commune.
- En cas de mauvais temps, prévoir une solution de repli (préau extérieur ou autre lieu dans la commune) afin de pouvoir assurer les représentations. (sauf temps exécrable). La caravane doit pouvoir passer.
- Dimensions de la caravane : 3,75 m de long x 1,70 m de large et 1,90 de haut. Le portail d'accès à la cour ou autre lieu doit être suffisant afin de respecter ces dimensions.
- Chaque école accueille le spectacle pour 2 représentations : 1 le matin et 1 l'après-midi. (sauf mercredi)
- Il doit y avoir un minimum de 5 classes par représentation. Possibilité d'inviter d'autres écoles du secteur afin d'y participer.
- La cour doit pouvoir accueillir le spectacle et le public. L'espace doit être suffisant afin que les artistes puissent installer leur spectacle et que le public puisse y accéder facilement.
- L'AME fournira des ronds de moquette afin que les enfants puissent s'installer au sol. De votre côté, merci de prévoir des bancs ou chaises pour les adultes présents.
- Prévoir l'accès à une prise de courant 220 v.
- Enfin prévoir 1h30 pour le montage et le démontage.



Si vous remplissez ces conditions, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription afin de réserver au plus vite votre créneau horaire.

Merci pour votre participation !